

Contexte

Cet appel à candidature se déroule dans le cadre du projet européen Life Cycle in Practice. Celui-ci vise à accompagner les PME en France, Belgique, Portugal et Espagne à réduire les impacts environnementaux de leurs produits et services grâce à l'intégration des approches Cycle de Vie.

Critères d'éligibilité

- Taille: Les projets pilotes sont orientés exclusivement vers les PME (maximum 250 employés et €50M CA annuel).
- Secteurs: Les secteurs concernés sont le bâtiment, les énergies renouvelables et la gestion des déchets / recyclage.

Critères d'évaluation des candidatures

- Niveau de maturité environnementale: l'entreprise ne doit pas nécessairement avoir une approche Cycle de Vie établie, mais une préférence sera donnée aux entreprises pouvant démontrer un engagement environnemental.
- Soutien de la direction de l'entreprise sur une participation au projet pilote.

Ressources nécessaires

Il est attendu que les PME participantes s'investissent au projet. Cet investissement ne pourra sous aucun cas être sous-traité, et devra être fourni par des membres du personnel de l'entreprise. Il est estimé que pour participer aux projets pilotes, une ou deux personnes de l'entreprise devront y consacrer le temps indiqué ci-dessous :

juin à
septembre
2015

- **Définition d'un projet** concret d'amélioration : 2-3 jours*

octobre 2015
à février 2016

- **Mise en œuvre du projet** : 5 à 10 jours non consécutifs*

mars à mai
2016

- Conception et **mise en place du suivi** de la démarche: 2-3 jours*

* temps estimé, évolution possible en fonction de la nature du projet.

L'accompagnement

Il a pour but d'établir un projet concret (Analyse du Cycle de Vie (ACV) simplifiée, pistes d'écoconception, ...) en lien avec la stratégie de votre entreprise.

Exemples de moyens de réduction de l'impact environnemental :

Changement de matières premières et /ou de fournisseur

Utilisation de ressources renouvelables plutôt que fossiles

Réduction du poids d'un produit

Optimisation du procédé de fabrication

Optimisation du design pour réduire la consommation de ressources durant la phase d'utilisation

Optimisation du design pour une gestion facilitée en fin de vie

Optimisation de l'emballage

Optimisation des moyens de transport et de distribution

Valorisation des coproduits et/ou des déchets

Résultats attendus

Il est attendu que les entreprises participantes puissent par cet accompagnement prévoir une incidence notable sur leurs impacts environnementaux (émissions de gaz à effet de serre, consommation de ressources, ...).

Les impacts socio-économiques seront également appréhendés (potentiel de retour sur investissement en termes de part de marché, d'image, de création d'emplois, ...)

Un plan de suivi sera défini, afin d'assurer la pérennité et l'extension de la stratégie ACV au sein de l'entreprise.

Pour s'inscrire et pour plus d'informations

⇒ Envoi des candidatures et demande d'informations

à a.roy@cd2e.com / 03 21 13 06 80

Avant le 10 juillet 2015

Les informations concernant cet appel à candidature sont également disponibles sur www.avniR.org